



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre et Miquelon

■ Direction Générale des Services
Administration Générale

N/Réf. : 1808/2014

☎ : 05.08.41.01.02

Saint-Pierre, le 27 juin 2014

Monsieur Xavier BOWRING
Président de la CACIMA
Bld Constant Colmay
BP 4207
97500 ST PIERRE ET MIQUELON

Objet : Logiciel SYDONIAWORLD

Monsieur le Président,

Cette semaine a eu lieu un certain nombre de présentations, par le service des douanes et la CNUCED, du logiciel SYDONIAWORLD que la collectivité a acquis auprès des Nations Unies.

Je vous remercie d'avoir pu relayer auprès de vos adhérents l'invitation pour participer à ces différentes sessions de travail.

J'ai eu l'occasion de faire le point sur ces rencontres et il est évident qu'un sentiment d'inquiétude, légitime face au changement, existe malgré les présentations qui ont été faites. Je pense qu'il sera atténué dans le temps par le dispositif de formation envisagé.

Néanmoins, force est de constater que le calendrier initial de mise en œuvre ne pourra être tenu pour deux raisons. En premier lieu, le paiement tardif de la CNUCED, indépendant de notre volonté, nous aura fait perdre 3 mois sur le planning initial. En second lieu, je souhaite prendre le temps nécessaire afin que le milieu économique « se fasse la main » sur cet outil dont le protocole technique est en cours d'élaboration. Dès les paramétrages achevés, une base test, disponible pour les ressortissants qui le souhaiteront, devrait être disponible dans le courant du mois de septembre. Les formations devraient pouvoir débuter à partir d'octobre 2014 et s'étaleront si nécessaire jusque fin 2015. Il sera sans doute souhaitable de prévoir un accompagnement plus individualisé quand cela sera nécessaire.

Ainsi que le Directeur du Service des Douanes vous l'a indiqué, un comité de suivi permanent sera mis en œuvre dès la mise en service effective du logiciel. Il aura pour vocation à être un outil de veille permanente et un lieu d'échanges avec les acteurs économiques sur les évolutions nécessaires de ce logiciel. Dans la mesure où nous étendons la période d'accompagnement, j'envisage de créer ce comité de suivi dès le début des formations afin que les professionnels, que vous aurez désignés pour y siéger (cf. demande formulée par le service des douanes), puissent se faire le relais des opérateurs pour nous permettre de traiter en temps réel les difficultés rencontrées (sur la base test) et adapter par exemple le cycle de formation.

C'est pourquoi, j'ai annoncé lors de la réunion de présentation aux élus ce jeudi 26 juin, que le logiciel SYDONIAWORLD serait effectif non pas au 1^{er} janvier 2015 mais au 1^{er} janvier 2016. Cet aménagement devra permettre un accompagnement de vos ressortissants de manière plus étroite afin de sécuriser les secteurs économiques dans leurs pratiques et les faire évoluer.

Il faut une à deux années de pratique du logiciel afin de pouvoir mener des projections fiables sur un certain nombre de paramètres d'un système douanier. Il va s'en dire que ce report de délai repousse également la période de recul nécessaire d'utilisation de l'outil destinée à calibrer au plus juste les réformes de la taxation locale.

Cela ne constitue pas un obstacle à une réflexion liée à des secteurs économiques qui pouvaient bénéficier de régimes d'exonération (cf. ma récente saisine sur la mise en place d'un code des exonérations douanières), mais la mesure de l'impact de tels dispositifs pourra s'avérer plus complexe en l'absence d'actif informatique fiable.


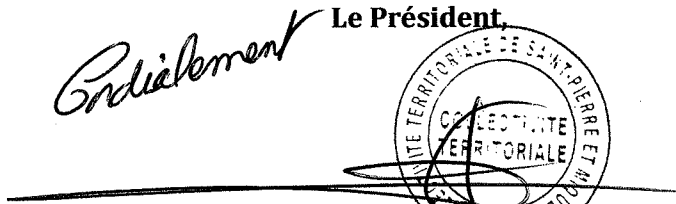
L'ancien développement local non sécurisé a dû être abandonné par le service des douanes qui est contraint à un traitement manuel particulièrement lourd qui ne donne pas satisfaction.

L'un des objectifs de SYDONIAWORLD est de disposer d'un outil informatique fiable à même d'éclairer les choix pertinents de réformes qui ne peuvent être menées à l'aveugle et sans être capable de mesurer ni leur pertinence ni leurs impacts budgétaires pour les collectivités locales.

Tels étaient les éléments que je tenais à porter à votre connaissance après cette semaine de rencontres.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

cordialement **Le Président,**



Stéphane ARTANO